

ANNEXE 12

Position de New Wind sprl par rapport aux recommandations
de l'étude d'incidences sur l'environnement

Secteur environnemental	Phase	Recommandations
Milieu physique	Chantier	Faire réaliser le dimensionnement des diverses fondations par un bureau d'étude spécialisé sur base de minimum 2 essais CPT à réaliser au droit de chaque éolienne.
Milieu physique	Chantier	Respecter les critères de dimensionnement des fondations des éoliennes, des chemins et voiries d'accès, des aires de manutention et des éventuels talus.
Milieu physique	Chantier	Respecter les normes Eurocode8 en matière de maîtrise de l'aléa sismique.
Milieu physique	Chantier	Dans le cadre du chantier de construction, respecter les prescriptions relatives à la valorisation des terres reprises dans l'Arrêté du Gouvernement wallon du 14 juin 2001 relatif à la valorisation de certains déchets, ainsi que les prescriptions relatives à l'AGW du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres entrées en vigueur le 1er novembre 2018.
Milieu physique	Chantier	Dans le cadre du chantier de démantèlement, s'assurer de la compatibilité des terres de remblais avec les normes agronomiques et physico-chimiques en vigueur (notamment, AGW du 14 juin 2001 ou législation plus récente).
Milieu physique	Chantier	Veiller à ce que les terres de déblais (phase de construction) et de remblais (phase de démantèlement) soient le moins transportées possibles (exutoires et sources des terres proches).
Milieu physique	Chantier	Respecter les entretiens préventifs périodiques des engins de chantier et les camions.
Milieu physique	Chantier	Limiter les quantités de produits dangereux (surtout liquides) utilisées et stockées sur site.
Milieu physique	Chantier	Stocker les produits dangereux (liquides surtout) sur une aire étanche avec récolte des épanchements.
Milieu physique	Chantier	Posséder des kits antipollution en suffisance sur le chantier.
Milieu physique	Chantier	Respecter les prescriptions relatives à la gestion des déchets de chantier reprises dans l'Arrêté du Gouvernement wallon du 27 mai 2004 fixant les conditions intégrales d'exploitation relatives aux stockages temporaires sur chantier de construction ou de démolition de déchets (M.B. 25.08.2004).
Milieu physique	Chantier	Pour garantir la remise en état des lieux et de remblaiement suite à l'arrêt définitif des installations, le Demandeur doit fournir une sûreté bancaire.
Milieu physique	Chantier	Le chantier ne pourra nuire à l'écoulement normal des eaux.
Milieu physique	Chantier	Les terres excavées ne pourront pas être stockées à proximité de l'axe de ruissellement ; en aucun cas, les terres ne pourront être utilisées en remblais au niveau de cet axe.
Milieu bio	Chantier	Afin de réduire le dérangement de la faune, il est recommandé de réaliser les travaux de création et d'aménagement de chemins et aires de montage, ainsi que la mise en place des liaisons électriques, en dehors de la période du 15 mars au 31 juillet (période de nidification). Il s'agira également de veiller à ce que l'ensemble des travaux de raccordement soit réalisé durant la période la plus courte possible.
Milieu bio	Chantier	Parallèlement, on veillera toujours à minimiser la destruction d'éléments du maillage écologique (haies vives, massifs de buissons...), qui constituent des éléments d'intérêt biologique, en raison du rôle de refuge important qu'ils jouent dans l'environnement agricole, et de leur apport tant pour les espèces nicheuses que pour les espèces hivernantes. Les travaux de chantier devront être particulièrement prudents pour maintenir le cordon boisé au Nord de l'éolienne 1, l'arbre isolé au carrefour au Nord-Est de l'éolienne 2 et surtout l'arbre remarquable au Sud de l'éolienne 5.
Milieu bio	Chantier	De manière générale, conformément à la Circulaire relative aux plantes exotiques envahissantes du 30 mai 2013, il s'agira de veiller à la non-dispersion d'espèces invasives éventuellement présentes lors du stockage et de l'éventuel déplacement des terres excédentaires.
Milieu bio	Exploitation	Mettre en place minimum 1 hectare de mesures de compensation par éolienne. Celles-ci seront situées à une distance de sécurité par rapport aux éoliennes et il s'agira d'aménagements spécifiques en milieu agricole comme le maintien de couvert nourricier durant l'hiver, la mise en place de tournières enherbées permanentes. Il est recommandé de réaliser les travaux en dehors de la période d'installation et de reproduction des Busards, c'est-à-dire en dehors de la période début avril à fin juillet.
Milieu bio	Exploitation	Vu que des espèces réputées sensibles aux éoliennes ont été contactées, un bridage est recommandé afin de réduire au minimum les impacts du projet sur la chiroptérofaune. Les conditions de ce bridage sont : - en période migratoire (1/8 – 15/10) : arrêt des éoliennes pour des vitesses de vent à hauteur des rotos inférieures à 7 m/s, température supérieure à 8°C et absence de pluie ; - en dehors de la période migratoire (1/04 -31/7 et 16/10 – 31/10) : arrêt des éoliennes pour des vitesses de vent à hauteur des rotos inférieures à 6 m/s, température supérieure à 10°C et absence de pluie.
Milieu bio	Exploitation	Proscrire au pied des éoliennes un éclairage qui risquerait d'attirer les insectes et donc les chauves-souris.
Paysage et patrimoine	Chantier	En cas de découverte de vestiges archéologiques lors du chantier de construction, le Demandeur devra contacter le service archéologique du SPW (DGO4).
Paysage et patrimoine	Exploitation	Le Chargé d'étude recommande de prévoir un aménagement paysager autour de la cabine de tête, par la plantation d'arbustes basse-tige d'essences indigènes.
Etre humain	Chantier	Effectuer un état des lieux avant la mise en route du chantier afin de pouvoir mettre en évidence les éventuelles dégradations des voiries occasionnées par le passage des camions et des convois exceptionnels.
Etre humain	Chantier	Prévenir les riverains de la date du passage des convois exceptionnels.
Etre humain	Chantier	Faciliter l'arrivée des convois avec l'aide de la police locale. Si le passage induit des modifications de la circulation, il est important qu'une signalisation complémentaire et temporaire informe les usagers des changements autour du site.
Etre humain	Chantier	Ne pas occuper la bande d'arrêt d'urgence au niveau des accès autoroutiers.
Etre humain	Chantier	Installer une station de décrochage en sortie de parcelle agricole et utiliser celle-ci en cas de pluies abondantes.
Etre humain	Chantier	Laisser libre accès aux parcelles agricoles en cours de chantier.
Etre humain	Chantier	Faire valider le tracé d'acheminement des éléments constitutifs des éoliennes par le constructeur, en concertation avec le gestionnaire des routes concernées (notamment la DGO Routes et Bâtiments).
Etre humain	Chantier	Informar la police locale du tracé ou des tracés choisis.
Etre humain	Exploitation	Étant donné que selon l'hypothèse maximaliste il est possible que les limites soient dépassées, le Demandeur devra équiper les éoliennes d'un dispositif d'immobilisation temporaire pour être capable de stopper l'effet d'ombre stroboscopique projetée sur les habitats.
Etre humain	Exploitation	Le demandeur devra constituer et tenir à la disposition de l'autorité compétente des rapports annuels d'exploitation permettant de prouver le respect des seuils réglementaires en vigueur, en enregistrant et croisant : o les périodes effectives d'ensoleillement suffisant mesurées à l'aide des capteurs de rayonnements solaires installés sur les machines ; o les périodes durant lesquelles les éoliennes sont susceptibles de pouvoir générer de l'ombre sur les habitations riveraines (suivant la modélisation et la position relative des habitations riveraines susceptibles d'être impactées par l'ombre stroboscopique); o Les périodes de fonctionnement des éoliennes (une éolienne qui ne tourne pas ne génère pas d'ombre stroboscopique,
Etre humain	Exploitation	Veiller à ce que l'entretien et l'inspection des éoliennes soient réalisés au moins deux fois par an.
Etre humain	Exploitation	Afin que les câbles conducteurs de la ligne à haute tension ne soient pas endommagés à long terme par des mouvements indésirables induits par des variations de pression du vent provoqués par les éoliennes, il est recommandé que le Demandeur réponde positivement à la demande d'Elia dès la délivrance du permis, à savoir mener une étude de vibration avant la construction du parc éolien afin de déterminer si l'installation de dispositifs antivibratoires sur les portions de ligne à haute tension concernées est nécessaire ou non.
Etre humain	Exploitation	Respecter le balisage exigé par les instances aéronautiques tel que décrit par le circulaire GDF-03.
Etre humain	Exploitation	Prévoir une orientation des flashes lumineux la plus verticale possible, dans le cadre fixé par la circulaire GDF-03 fixant le balisage des éoliennes.
Etre humain	Exploitation	Veiller à maintenir une distance de minimum 2 m entre les tranchées de raccordement et la façade des habitations localisées le long du raccordement externe.
Etre humain	Exploitation	Maintenir une distance minimale de 5 m entre les boîtes de jonction des câbles du raccordement électrique et les habitations ou blindage de ces boîtes.
Etre humain	Exploitation	De manière à promouvoir le développement économique de la Région wallonne, il est recommandé de faire appel à des entrepreneurs locaux pour tous les travaux de génie civil et employer des « agents de maintenance des éoliennes », tels que ceux ayant terminé le cycle de formation organisé par le centre de compétences Technifutur.
Bruit	Chantier	Informar les riverains du début et de la durée des travaux.
Bruit	Exploitation	Prévoir un bridage pour les alternatives Senvion 3.4M122 et Siemens Gamesa 2.6-126
Air & énergie	Chantier	Nettoyage régulier des voiries d'accès à proximité du chantier.
Air & énergie	Exploitation	De manière à garantir une production énergétique performante et à réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants atmosphériques engendrés par le secteur de la production d'électricité, il est recommandé, pour autant que d'un point de vue économique cela soit viable, d'installer des éoliennes exploitant au mieux le potentiel éolien du site. Il conviendrait ainsi de privilégier des éoliennes à large rotor et/ou à puissance nominale élevée et ce, dans les limites des puissances et dimensions étudiées dans l'EIE.